5me ANNÉE N° 41 PARAIT LE SAMEDI 5 octobre 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LE CAS DE M. LAISANT

M. Laisant, candidat boulangiste à Paris et chef de bataillon dans l'armée territoriale, a prononcé dimanche en réunion publique des paroles tellement odieuses que nous nous étions d'abord refusés à croire à leur authenticité,

Mais M. Laisant ayant confirmé et même aggravé ses précédentes déclarations, le doute n'est plus possible. Or, sait-on ce que dit cet officier de l'armée française ? Que dans l'hypothèse d'une guerre étrangère, la Révolution serait un devoir sacro-saint !

Et il ajoute textuellemeut : « Quand des brigands assiègent une maison et qu'ils y ont des complices, le premier soin doit être de se débarasser de ceux-ci. » Ainsi en supposant que l'Allemagne ou toute autre puissance nous déclare la guerre, le premier devoir des néo-césariens serait d'égorger ou d'enfermer les chefs du gouvernement !

Voilà le mot d'ordre du prétendu parti national, l'appel à l'insurrection devant l'ennemi.

C'est la première fois qu'un officier français se permet de tenir un langage aussi abominable, mais c'est déjà trop d'une fois.

Il faut un exemple et un châtiment sévère ; il faut que demain, si ce n'est déjà chose faite l'exécuteur des complots de M. Boulanger soit rayé des cadres de l'armée.

Et qu'on nous permette d'ajouter qu'il est fort heureux pour M. Laisant que la chose se passe en France et sous le régime républicain. Nous connaissons d'autres pays et d'autres gouvernements où ces paroles lui coûteraient beaucoup plus cher qu'une simple radiation des cadres de l'armée.

LE NOUVEL ÉLU

Enfin ! Il est nommé !

Dans huit jours il ira au Palais Bourbon chercher sa place !

Le député qui va choisir sa place est un être à part, différant essentiellement du cordonnie: qui reporte son ouvrage ou du tailleur qui se rend chez un client pour lui présenter sa facture.

Rayonnant, mais intimidé, crâne bien que profondément ému, il rôde depuis le matin, sans oser y entrer, autour de l'édifice dont il est sur le point de devenir locataire en vertu d'un bail de quatre ans malheureusement rèsiliable à la volonté des électeurs.

* * *

Avant d'emboiter le pas aux huissiers quil'introduisent dans le labyrinthe du monument, il a consulté le plan de la salle des séances, comme un vulgaire citadin consulte le plan des Variétés au moment d'y louer un fauteuil pour entendre Mme Morin dans la *Mascotte* ; seulement tandis que le spectateur doit l'occuper quatre heures lui doit y séjourner quatre ans, ce qui nécessite de sa part un examen autrement méticuleux.

* * *

Il rêve une stalle pas trop éloignée de la tribune, afin d'être entendu des orateurs quand il les interrompra ; pas trop rapprochée cépendant pour que les dames de l'assistance puisse le distinguer entre tous quand sa voix vengeresse et justicière passera par dessus les têtes de ses collègues. Il aimerait assez à faire face au président, afin que celui-ci ne se trompât pas de nom le jour ou il lui ferait l'honneur de le rappeler à l'ordre. Toutefois se placer en face c'est en même temps se placer au centre, et sous tous les gouvernements, les centres ont constamment été en butte aux sarcasmes et même aux invectives de ces scélérats de journalites.

* * *

Il se mettra donc à gauche mais il ne veut pas de voisins trop accentués, au milieu desquels il paraitrait d'une tiédeur humiliante. Pourtant, il ne tient pas à s'asseoir à côté d'un de ces modérés dont la fréquentation le compromettrait auprès du corps électoral. Derrière le banc des ministres on a l'air de regretter les occasions de leur faire la cour. Tout en haut de l'hémicycle, on passerait pour chercher à s'isoler, dans l'intention de former un groupe à soi tout seul.

Il y a, mi-côté à l'Ouest de la cinquième travée, une place qui l'arrangerait parfaitement, mais elle est célèbre par les courants d'air qui s'y donnent rendez-vous et on raconte dans les couloirs qu'elle a déjà eu trois députés tués sur elle. Il en guigne une autre vers le Nord-Est ; mais elle est prise.

* * *

Enfin, après des investigations topographiques persistantes, il croit avoir trouvé la chaise curule qui convient à son tempérament. Il en tâte le crin, il en époussète le drap, il en essaye le dossier. Informations prises, ses voisins ne seront ni trop absorbants ni trop raseurs. Le jour où il filera à l'anglaise, afin d'aller vagabonder en plein air, il pourra sans danger pour sa mémoire leur confier les bulletins avec lesquels ils voteront pour lui en cas de scrutin public. Les spectatrices des tribunes auront la chance de le contempler par le côté le plus avantageux de son profit, et il sera en situation de leur rendre les regards qu'elles auront bien voulu jeter sur lui.

* * *

Il fait jouer une dernière fois les charnières du pupitre annexé au siège sur lequel il a jeté un dévolu. Il s'y installe: on procède à la vèrification des pouvoirs et... il est INVALIDÉ.

(Le Mondain) A. KACIA.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Sisteron

Société musicale. — La commission de la Société musicale prévient le public que les cours gratuits de solfège recommenceront à partir du lundi 14 octobre à 8 1/2 du soir, à la salle Sainte-Marie.

Gendarmerie. — *Avis.* — Le conseil d'administration de la gendarmerie des Basses-Alpes a l'honneur d'informer les propriétaires et marchands de chevaux qu'il procèdera le samedi 12 octobre 1889, à 2 heures du soir à Digne (caserne de gendarmerie) à l'achat de 6 chevaux de selle.

Ces montures (chevaux hongres ou juments) devront réunir les conditions suivantes : d'origine française, exemptes de tares, âgées de 4 à 8 ans, ayant la taille de 1 m. 52. à 1 m. 60

Le Chef d'escadron Président.
Signé : GENDRE.

Chronique urbaine. — Notre chère ville de Sisteron a quitté son habit de politique et de vote. Elle est redevenue ce qu'elle est au fond, aimable et bonne. On n'y voit plus de vainqueurs ni de vaincus, on n'y connait plus que des sisteronnais amis du soleil, de la gaieté et du bon vin. Quant aux apôtres de la discorde, s'il en existe, on en rit en les recommandant au souffle du mistral. Voila ce que nous disait un enfant du pays étranger à la lutte électorale.

Chronique-théâtrale. — Et voilà que les *Variétés Sisteronaises* donnent raison à notre ami. On se presse à leurs gais concerts. On aime à aller applaudir madame Martiale, à bisser le jeu et la voix charmante de madame Camille Nouvel avec un plaisir toujours nouveau Car à Sisteron, comme dans toute la Provence on aime la musique, parce que la musique égaie et que la gaieté est la fille du beau soleil. Connaitriez-vous par hasard un méridional qui n'aimât pas la musique ?

Passons sans transition, aux adieux de Mme Mariiale, qui nous quitte en plein succès. Sa dernière soirée a eu lieu jeudi et lui a valu une avalanche de bravos.

Une rentrée chaleureusement accueillie c'est celle de Mlle Marcelle Granval, qui nous revient après une longue absence, avec un repertoire revu corrigé et sensiblement augmenté. Cette artiste consciencieuse et sans prétentions, récolte une ample moisson de légitimes applaudissements.

Chronique cordiale. — Le temps froidit. La nuit arrive prompte, trop prompte. Et nos jolies sisteronnaises encadrent d'un fichu blanc et coquet leur teint mat et leurs cheveux de jai. On ne voit guère plus que les éclairs de leurs beaux yeux noirs et l'allure dégagée, pimpante et gentille de leur marche. Si es nuits sont vite venues, elles sont longues. Fassent les puissances terrestres et célestes qu'elles soient douces à tout le monde y compris ceux qui ne nous aiment pas.

Nominations. — M. Froment, surnuméraire actif des contributions indirectes du département de l'Isère, est nommé commis à Sisteron.

— *Gendarmerie.* — M. Graziani, brigadier à pied à Annot, passe en la même qualité à la brigade de Château-Arnoux, par permutation avec le brigadier Simian, de cette dernière résidence.

L'instruction obligatoire. — Un grand nombre familles d'origine étrangère, séjournant en France, pensent que ce séjour permet de faire bénéficier leurs enfants des facilités d'instruction créées par notre gouvernement.

© VILLE DE SISTERON

Nous croyons utile, de faire connaître exactement qu'elle est la situation.

Les enfants étrangers, non naturalisés ne sont pas soumis à la loi sur l'instruction obligatoire. En revanche ils n'ont pas droit à la gratuité.

On peut, il est vrai, les admettre dans les écoles primaires, mais ces admissions ne doivent avoir lieu que s'il existe des places vacantes après que tous les enfants français ont été admis.

Quant aux écoles supérieures gratuites, les enfants étrangers ne sauraient y être reçus ; ils ne peuvent pas davantage bénéficier des bourses nationales, departementales ou communales existant dans les collèges ou lycées.

Les suisses seuls sont exceptés : en vertu d'une convention passée avec le gouvernement fédéral, les nationaux de chacun des deux pays jouissent dans l'autre des droits à l'enseignement primaire au même titre que les indigènes. Ils sont également soumis à l'obligation.

Chronique rurale. — Malgré le vent qui balaye au loin les nuages pluvieux ; malgré la persistance du soleil à bruler la terre et à arrêter le labourage, les chasseurs s'obstinent à couvrir le lièvre qui rit de leurs efforts et la perdrix que le chien ne peut pas lever. Et les contes de chasse endormis dans les imaginations ne viennent plus fleurir sur les lièvres. Et la bonne humeur provençale s'épanouit en rimes franches en rimes amicales et notre compatriote nous a remis cette joyeuseté en vers.

Chronique sociale. —

Je sortais du café plein de bruit et de bière,
Mélancoliquement me vint cette prière:
Délivrez-moi vous tous archanges, séraphins,
De ces esprits en feu qui, brulent d'être fins,
Qui disloquent les mots pour trouver des idées,
Et bruissent à sec comme coupes vidées.
Ils torturent les faits qu'ils n'ont jamais compris
Et discutent tous ceux qu'ils n'ont jamais appris,
Aimables disputeurs, intruits dans l'ignorance.
Votre vacarme nait de votre intolérance.
Si vous m'interrogez, vous bouchez vos oreilles
A ma nette réponse, et suivez les merveilles
D'un penser que vingt fois voua àvez rabaché.
C'est le faux en délire à son dire attaché.
Ils s'écoutent parler sans vouloir rien entendre
Et se prouvent leur tort sans pouvoir se comprendre.
Au sentiment qu'on a l'on se bute à tenir
Et c'est un point d'honneur de n'en plus revenir.
Chacun de son esprit a ime à faire étalage.
Qui raisonne sans fin en a plus en partage.
Voilà comme on devicnt supérieur à tous.
Et puis l'on sait parler et parler est si doux !
Voici venir l'hiver, et la neige et la glace.
Qu'autour du gai foyer toute rancœur s'efface.
Cessons de nous user en discours superflus.
Chantons, rions, aimons et ne discutons plus.
Mistral, rends nos cerveaux nets comme nos écus.»

AMEN.

Un conseil par semaine.—*L'hygiène des pianistes.* — Après une longue et grave discussion un groupe de médecins allemands vient de décider que l'étude du piano était des plus dangereuses pour les jeunes intelligences.

L'attention soutenue qu'exige « ces exercices compliqués » est, paraît-il, aux individus âgés de moins de douze ans. Le rapport appuie snr cette idée que l'étude de la musique est « énervante au dernier point » et n'est inoffensive que le jour où l'être a acquis un haut degré de maturité physique et moral ?

Société de Tir. — Conformément au programme, demain dimanche, exercices de tir à trois heures au stand.

ETAT CIVIL

Du 26 Septembre au 4 octobre 1889

NAISSANCES

Pazero Jules.

PUBLICATION DE MARIAGES

Entre M. Cornand François et Mlle Girard Marie Magdeleine Josephine.

Avis Important

Une ancienne Maison du midi demande des Représentants pour le placement des Vins et Spiritueux. Bonnes remises. Quatre francs par hectolitre ou appointements fixes de 2 à 300 farncs par mois. S'adesser à VF. propriétaire et négociant à Aubais (Gard.)

CHOSES AGRICOLES

Les Transports et l'Agriculture

La rapidité des transports depuis l'invention de la vapeur, leur facilité et leur bon marché rclatifs, ont depuis un demi-siècle jettele désarroi dans notre agriculture française.

La raison en est facile à comprendre.

En France, dans les années moyennes, un cultivateur doit vendre son blé 20 fr. les 100 kilogs, s'il veut y retrouver ses nombreux frais ; impot foncier, côte personnelle et mobilière, assurances, intérêt du capital de la terre, amortissement des instruments agricoles, intérêt de l'argent des bestiaux etc.

Comme contre partie, sur certains points de l'Amérique, des Indes, ou de l'Australie, la terre fertile sans engrais, ne coûte presque rien et les impots sont insignifiants. On peut y produire le blé à un bon marché inoui. La main-d'œuvre en général plus chère que chez nous y est remplacée par de puissantes machines qui retournent la terre, sèment le blé, le récoltent et l'emballent au besoin. Un proprietaire dont le blé se vend de 9 à 12 francs les 100 kilogs se trouve largement rénuméré de ses frais et de ses peines.

Etant donné que les transports ceux par eau surtout, ne modifient pas sensiblement ces chiffres, malgré la distance qui sépare ces pays du nôtre, comment parviendrions-nous à ne pas être écrasés par la production étrangère si droits protecteurs ne venaient pas nous soutenir ?

Certains politiciens, certains économistes, des théoriciens pour les désigner tous par le même nom, voudraient bien ne pas entendre parler de droits protecteurs. Ils conseillent à l'agriculteur désespéré l'achat d'un matariel agricole mieux confectionné, l'emploi des engrais chimiques, les cultures intensives, les changements fréquents des semences, l'abandon de certaines races françaises d'animaux pour des races anglaises plus perfectionnés, etc.

Ils ne réfléchissent pas ces messieurs, que ceux à qui ils s'adressent sont à moitié ruinés, et que tous ces changements, quand bien même ils seraient partout applicables, exigent des avances énormes.

Combien d'agriculteurs, s'ils suivaient leurs conseils, n'auraient plus bientôt que la ressource de Job : aller s'asseoir sur leur fumier, et... y réfléchir sur l'inanité des théories.

Paul d'HUGUES.

de la Société des Agriculteurs de France.

REVUE FIANNCIÈRE

Paris, 2 octobre.

Le marché fait preuvés des meilleures dispositions ; toute la cote est en hausse, à commencer par les rentes le 3 o|o 87, 4 1|2 104.

L'action du Crédit Foncier s'inscrit à 1300. Les obligations communales 1886 sont à 450 et les foncières 1885 à 454. Ni les unes ni les autres ne sont cotées à leur juste valeur.

La Banque de Paris et des Pays-Bas a pris une situation prépondérante au Brésil monte à 830.

Le comptant prend la Société Générale à 468. La Banque d'Escompte à 522. Le Crédit Lyonnais à 713 et les Dépots et Comptes courants à 600.

Les tendances générales n'exercent aucune influence sur l'Italien que l'on continu à vendre pour acheter des rentes Portugaise à 3 ou 4 1|2 pour cent indistinctement.

Le Panama est bien tenu à 47,50.

L'action de la Tour Eiffel se négocie à 460 Fermeté de l'Alpine à 198,75, l'affaire est en pleine exploitation fructueuse.

Les acheteurs du Crédit Provençal à 67 sont bien inspirés, ils ont en perspective une plus-value immédiate de 40 à 50 francs par titre.

L'obligation 5 o|o des Chemins argentins est 412,50. L'obligation des Chemins de Santa-Fé fait 382,50 Pris par quantités égales, elles constituent un revenu de 6 o|o

Bonne tenue de l'obligation des Chemins Economiques à 385.

Informations Financières

L'action de dividende de la mine d'Etain de Bragance est en progrès de 18 à 20 fr. C'est le commencement de la hausse prévue. Contre 20 francs par action, la Banque de l'Ouest, place du Havre à Paris, envoie par retour du courrier, les titres demandés.

VENDANGES 1889

RAISINS

Provenant de vignes françaisses

donnant des vins de 11 à 12 degrès d'alcool, conditions avantageuses.

S'adresser pour traiter, à M. MARTIN, café Lieutier, Place de la Mairie.

Vignes Américaines

—«-:-»—

Boutures à Produit Direct

6 francs les 100

S'adresser à M. A. Chastillon, auberge de la Tête Noire, *Sisteron.*

AVIS AU PUBLIC

VENTE

DE

LIQUEURS EN TRANSIT

Le Receveur des Domaines de Sisteron, procédera le *Samedi neuf novembre mil huit cent quatre-vingt neuf, à deux heures du soir,* devant la maison Nicolas, rue Saunerie, à Sisteron,

A LA

Vente aux Enchères Publiques

1° D'une caisse de 24 bouteilles de liqueurs. — Cette caisse a été expédiée par la maison Gonnon, de Voiron, au sieur Arnaud de Turriers.

2° D'une bonbonne d'eau-de-vie, d'environ 28 litres. — Cette bonbonne a été expédiée par la maison Giraud, de Toulon, au sieur Lieutier de Sisteron.

REVUE THÉATRALE

—«-:-»—

JEAN BAUDRY

Le Théâtre-Français donnait en reprise ces jours derniers une pièce de M. Auguste Vacquerie, pièce qui vit les feux de la rampe, pour la première fois, vers 1863. Cette pièce qui a pour titre Jean Baudry », est, disons-le tout de suite, un pur chef-d'œuvre, et jamais peut-être auteur ne créa un type, un héros aussi partait et aussi réel que « Jean-Baudry »

Résumons, en quelques lignes, la donnée de la pièce de M. Vacquerie.

Ce Jean-Baudry est un personnage fort modeste calme, qui fait le bien naturellement. C'est un philantrope, mais qui fait de la philantropie sans pose, presque sans le savoir, et surtout sans se faire remarquer. Il rencontre dans le ruisseau, c'est le cas de le dire, un jeune voyou, qu'il surprend la main dans sa poche, à lui, Jean Baudry. Au lieu de le remettre entre les mains paternelles de la justice, notre héros entreprend la renaissance morale de cet enfant du vice ; il l'adopte et finalement, malgré le peu de gratitude que lui témoigne son protégé, il en fait un homme. Il ne perd pas une occasion de lui faire du bien, et l'autre, le voyou décrassé, ne laisse jamais passer une occasion de rendre le mal pour le bien.

Jean Baudry, devenu amoureux d'une pure jeune fille, songe à en faire sa femme ; il sent que son cœur serait brisé, si l'adorée ne répondait pas à sa tendresse et venait à en aimer un autre. Il a confié ses rêves de bonheur et d'avenir à son fils adoptif, et, comme le lecteur l'a deviné, celui ci-n'a rien de plus pressé que de « souffler » la fiancée de son bienfaiteur qui pardonne et bénit l'ingrat et l'infidéle.

Cette rapide analyse d'une pièce où le style est continuellement à la hauteur des situations qui sont admirablement amenées et combinées avec un art exquis, naturel à en devenir sublime, ne peut donner qu'un aperçu très insuffisant de la pièce, dont la conception est au-dessus des données ordinaires du théâtre. Le Jean Baudry de M. Vacquerie est humain, il se meut sans roideur, sans emphase, et cependant son immense bonté est au-dessus de ce que fait ordinairement l'homme. On eut pu imaginer un bienfaiteur que l'ingratitute la plus noire ne rebute pas.

On rencontre bien que rarement, des hommes au cœur doux, á l'âme haute, qui pardonnent réellement, et ne cherchent pas à rendre le mal pour le mal. On en rencoutre même — mais, c'est encore plus rare — qui rendent le bien pour le mal ; mais c'est plus rarement encore la philantropie humaine qui inspire cet héroisme. Mais ce que l'on rencontre plus rarement encore, si rarement, que jamais auteur dramatique n'avait songé à en tirer parti, c'est un homme aimant d'amour, avec passion, avec idolâtrie, pardonner à l'homme qui vient le supplanter, surtout quand déjà ce rival a été comblé des bienfaits de celui qu'il chasse d'un cœur.

Mais en vérité, est-il si humain, au sens matérialiste du mot, ce Jean Baudry ? Cette incorrigible bonté, ce suprême détachement, cette charité plus forte que l'amour, forte comme la mort, dont elle fait endurer les affres, est-elle naturelle, n'a-t-elle sa source feconde que dans cette philantropie, dans cette phi-

© VILLE DE SISTERON

Les droits de régie et d'octroi seront à la charge de l'adjudicataire qui paiera en outre, pour frais de vente, cinq pour cent en sus du prix.

Le Receveur des Domaines,
LAMBERT,

ETUDE

DE

Me Elie CHARNIER

Avoué à Sisteron

—

VENTE

PAR LICITATION

de la *Montagne Pastorale* et de la ferme de la *Cassine*

Communes de FAUCON et d'ASTOIN (Basses-Alpes)

—)o(—

Il sera procédé le lundi vingt un octobre courant à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice, devant M. Gey, juge à cet effet commis.

A la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné, situé sur les communes de Faucon et d'Astoin, canton de Turriers, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

DÉSIGNATION de l'IMMEUBLE

Lot Unique

Vaste propriété située sur les communes de Faucon et d'Astoin, connuesous le nom de *Montagnes de la Cassine*, confinant du nord-est, commune de Turriers, du nord et du nord-ouest terrain communal de Bayons, et terrain communal d'Astoin, du sud commune de Clamensane, du sud-ouest, commune du Caire.

Cette propriété comprend une ferme et une montagne patorale. Elle a une contenance totale de sept cent deux hectares, quarante-neuf ares, quatre-vingt-quatorze centiares, dont 668 hectares et demi sur la commune de Faucon et 34 hectares sur la commune d'Astoin. Elle est portée sous les numéros 744, 745 en suivant jusqu'au numéro 814 de la section B du plan cadastral de Faucon et sous les numéros 73 et 74 dela section B du plan cadastral d'Astoin.

Les enchères seront ouvertes sur la mise à prix de dix mille francs fixée par le tribunal ci . . . 10.000

La vente par licitation de cet immeubles a été ordonnée par jugement du tribunal civil de Sisteron du douze juin dernier, enregistré

Cette vente est poursuivie par M. Louis-Adolphe Touche, propriétaire demeurant et domicilié à Turriers, tant en son nom personnel que comme aux droits de Mme Philomène Touche, sa sœur, épouse de M. Ferdinand Bertrand, notaire demeurant à Serres ; ayant Me Elie CHARNIER pour avoué ;

CONTRE :

1° Mlle Flavie Joseph sans profession, demeurant et domiciliée à Digne ; 2° M. Joseph Eugène Robin, cultivateur ; 3e Mlle Flavie-Anna Robin, couturière ; 4e M. Victorin Robin, sans profession ; 5° Mme Césarine Christine Robin, sans profession; ces quatre derniers demeurant à Sonoma (Californie).

6e M. Joseph Pierre Robin, mécanicien ; 7°. M. Adrien Robin, négociant ; ces deux derniers demeurant à San-Francisco, (Californie); 8e Mme Timothée Assero, veuve de Gaspart Victorin Robin, sans profession, demeurant à Sonoma, (Californie); en qualité de tutrice légale de Adolphe Robin, Marie Robin, et Paul Mayeux Robin, ses trois enfants mineurs, ayant pour avoué Me Ernest Rémusat.

Et encore contre Mme Marie Touche, sans profession, épouse assistée et autorisée de M. Auguste Touche, propriétaire cultivateur avec lequel elle demeure et est domiciliée à Turriers, et ledit Auguste Touche en sa qualité de mari et pour tous les cas de droit ; ayant pour avoué ledit M. Elie CHARNIER.

La vente aura lieu en présence de M. Paul Robin, rentier demeurant et domicilié à Digne, subrogé-tuteur des mineurs Robin, sus nommés ou lui duement appelé.

S'adresser pour plus amples renseignements à Me Elie CHARNIER, avoué poursuivant, ou à Me Ernest REMUSAT, avoué collicitant.

Pour extrait :

L'avoué poursuivant :
Elie CHARNIER,

Enregistré à Sisteron le premier octobre 1889, folio 91, case 12. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.
LAMBERT.

---

losophie naturelle où M. Vacquerie voit la raison des vertus humaines ?

Eh bien, non. Son Jean Baudry, aussi bien que le Jean Valjan de son maître, Victor Hugo est chrétien. Ce n'est point le stoicisme des philosophes anciens, la philantropie des sociologues modernes, qui les inspirent, c'est la pure morale de l'Evangile, l'exemple du Christ, doux et humble de cœur, et faisant entendre, jusque sur la croix où il expirait, des paroles d'amour et de pardon.

E. B.

Compagnie P.-L.-M

—

VOYAGES A PRIX RÉDUITS

—

1. *Billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0*

Admis dans les express (sauf les trains de luxe et certains rapides.)

Valables 2 à 8 jours suivant la distance (validité sur Paris doublée pendant l'Exposition). Cette durée peut être à deux reprises prolongée de moitié moyennant chaque fois un supplément de 10 p. 0/0.

2. *Cartes d'abonnement* pour 3, 6 et 12 mois avec réduction croissant avec le parcours (prix réduit sur Paris pendant l'Exposition ; la réduction croissant avec les parcours s'élève à 50 p. 0/0 pour 200 kilomètres et au-delà).

3. *Billets circulaires* individuels, à itinéraire au gré du voyageur — délivrés toute l'année — avec réduction de 20 à 50 p. 0/0 suivant les parcours, — valables pour tous les trains.

VALIDITÉ : 30 à 60 jours. suivant les parcours; — peut être prolongée plusieurs fois d'une période égale moyennant chaque fois un supplément de 10 p. 0/0.

4. *Billets circulaires* collectifs, pour familles, pareils aux précédents, mais comportant en plus une réduction de 50 p. 0/0 pour chaque membre de la famille en sus des trois premiers.

5. En commun avec les autres Compagnies françaises. — *Billets circulaires*, individuels ou collectifs, à itinéraire au gré du voyageur, délivrés toute l'année, avec réduction de 20 à 60 p. 0/0 suivant les parcours et le nombre des voyageurs.

VALIDITÉ : 30 à 60 jours suivant parcours ; peut être prolongée 3 fois de 10 jours, moyennant chaque fois un supplément de 10 p. 0/0.

6. En commun avec les autres Compagnies françaises et étrangères, — *Billets circulaires* à itinéraire fixe. (Voir le livret spécial).

7. En commun avec les autres Compagnies françaises, — *cartes de circulation* à 1/2 place, valables pendant 3, 6 ou 12 mois.

8. Pendant l'été, — *Billets d'aller et retour de bains de mer* pour les stationss balnéaires de la Méditerranée. — Valables pour tous les trains. — Réduction de 20 à 33 0/0.

VALIDITE : 33 jonrs ; — peut-être prolongée une ou plusieurs fois de 15 jours moyennant chaque fois un supplément de 10 p 0/0.

9. Pendant l'été, — *Billets de bains de mer collectifs*, pour familles, pareils aux précédents, mais comportant en plus une réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en sus des trois premiers.

A l'occasion de l'Exposition universelle, il sera délivré pour Paris, dans toutes les gares du réseau, à partir du 21 juin jusqu'à la clôture de l'Exposition, des billets d'aller et retour de 1e, 2e et 3e classe, avec 25 0/0 de réduction, valables, savoir :

Pour parcours de 200 kil. ou moins,		4 j.
—	de 201 à 300 kil.	6 »
—	de 301 à 400 »	8 »
—	de 401 à 500 »	10 »
—	de 501 à 700 »	12 »
—	de 701 à 900 »	14 »
—	supérieur à 900 kil.	15 »

le jour du départ compris.

La durée de validité de ces billets pourra être prolongée à deux reprises de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Ces billets sont admis dans tous les trains, express et rapides compris, au même titre que les billets à plein tarif.

JOURNAL DE LA SANTE

(CRÉÉ EN 1884)

PARAIT TOUS LES DIMANCHES

Organe de vulgarisation scientifique, peut être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 articles inédits dans chaque numéro.

JOURNAL DE LA SANTÉ

est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse **30,000** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminents spécialistes, donne des consultations gratuites aux abonnés par la voie du journal.

ABONNEMENT : 6 FR. PAR AN

On s'abonne **sans frais** à tous les bureaux de poste et aux bureaux du *Journal de la Santé*, 16, rue de la Grange-Batelière, Paris.

Deux numéros spécimens sont envoyés gratis

La chasse est défendue dans les propriétés de M. Eugène Chauvet, situées Ribiers.

Ministère du Commerce, de l'Industrie & des Beaux-Arts

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889, A PARIS

TOMBOLA

DE L'EXPOSITION

Prix du Billet : UN FRANC

Les Lots sont achetés exclusivement parmi les objets exposés

Le Gros Lot de 200.000 Fr.

COMPOSÉ D'ARTICLES DE PARURES EN DIAMANTS

Est exposé dans la Classe 37 (Bijouterie), Champ-de-Mars

BILLETS

LE PUBLIC PEUT SE PROCURER DES BILLETS DE LA TOMBOLA :

A Paris, dans les débits de tabac, chez les intermédiaires déjà autorisés à vendre les tickets d'entrée à l'Exposition émis par l'Etat, chez les concessionnaires de kiosques de l'Exposition et chez les personnes chargées de la vente du catalogue dans l'enceinte de l'Exposition.

Dans les Départements (autres que celui de la Seine), chez tous les percepteurs et dans un grand nombre de débits de tabac.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage**. BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** (*250 pages et plus de 500 gravures*) est envoyé franco contre 0 fr. 65

A Vendre ou à Echanger

JOLI DOMAINE

SITUÉ

terroir de VITROLLES H-A

Affermé 400 francs

Maison d'habitation couverte en chaume et en tuiles, nombreux arbres à fruits.

S'adresser à M. Antonin ISNARD, propriétaire à Vitrolles ou au bureau du journal.

A VENDRE

MOBILIER DE CAFÉ

Presque neuf

S'adresser pour tous renseignements à M. Baptistin AUBAN, cafetier à Sisteron, rue Saunerie

---

Un Monsieur offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints de Maladies de peau, Dartres Eczémas Boutons, Démangeaisons Bronchites Chronidees, Maladies de poitrine et d'estomac, un moyen infaillible, à la portée de tous, de se guérir promptement. Ecrire à M. Vincent, 8 place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco.

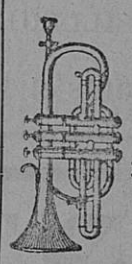

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récolettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

Se trouve chez M. Rebattu, mercier, rue de Provence, à Sisteron.

Le Gérant : A. TURIN

RÉGÉNÉRATEUR

UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser. Prospectus franco sur demande.

Chez les Coiff. et Parf. Fab. : 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. Rebattu, mercier, rue Porte de Provence, Sisteron.

© VILLE DE SISTERON

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)

Dom MAGUELONNE, Prieur

2 Médailles d'Or : Bruxelles 1880, Londres 1884

Les plus hautes Récompenses

INVENTÉ EN L'AN **1373** PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins,** à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif** des **Affections dentaires.** »

Elixir, 2f, 4f, 8f, 12f, 20f ; Poudre, 1f25, 2f, 3f ; Pâte, 1f25, 2f.

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Droguéries.

La seule ARRÊTANT EN 48 HEURES ÉCOULEMENTS Récents ou Anciens *Jamais d'insuccès*

Millers d'attestations

INJECTION RUSSE

Le flacon : 4 fr. 50 dans toutes pharmacies

Expédit franco contre mandat-poste, le flacon : 5 fr.

J. GARDOT Chimiste, 9, *rue Laffitte*, PARIS.

DÉPOTS :

LA BATAILLE

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN A CINQ CENTIMES

Le plus vivant, le plus Parisien des Journaux Républicains d'avant-g

Paraît le Matin à Paris.

Rédacteur en chef : LISSAGARAY

LA BATAILLE publie tous les jours un article de LISSAGARA Nouvelles de la Dernière Heure, la Bourse, deux Feuilletons, des Co pondances des départements et un *COURRIER QUOTIDIEN DE L' POSITION.*

LA BATAILLE est envoyé *Gratuitement*, pendant quinze jou titre d'essai, à tous les Comités républicains de Paris et des départer qui en font la demande. Les demandes doivent porter le cachet ou le tim du Comité républicain.

ABONNEMENTS :

PARIS ET DÉPARTEMENTS : Trois mois : **6** fr. — Six mois : **11** fr. Un an : **20** fr.

Adresser les mandats-poste à l'Administrateur de la BATAILLE, 16, *rue du Croissan*

PARIS

On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste de France

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

CHOCOLAT-DAUPHIN

PUR CACAO ET SUCRE

VANILLÉ

Racahout-Dauphin

LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les enfants et les convalescents

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

RÉCOMPENSE DE **16,600** FR. A J. LAROCHE

QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

ANÉMIE, SANG PAUVRE,

MANQUE D'**APPÉTIT**

DIGESTIONS MAUVAISES

FORMATIONS DIFFICILES

RACHITISME

FIÈVRES

Convalescences de FIÈVRES

PARIS, 22 et 19, rue Drouot, et Ph^ies.

MODES

LE MEILLEUR, LE PLUS BEAU ET LE MOINS C DES JOURNAUX DE MODES EST

LA SAISON

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

25, RUE DE LILLE, 25, A PARIS

paraissant le 1er et le 16 de chaque mois

L'année entière contient en ron **2000 magnifiques gr vures noires** représentant **dernières nouveautés** objets de toilette et pet ouvrages de dames, un texte explicatif clair et p cis, plus de **200 patrons grandeur naturelle** et moins **400 dessins de b derie.** L'édition de luxe don outre ces éléments, **36 bell gravures coloriées** dues premiers artistes.

Prix d'abonnement affranchissement compris :

	un an	6 mois	3 mois
Édition ordinaire	7 fr.	4 fr.	2 fr. 2
Édition de luxe	16 fr.	8 fr. 50	4 fr. 5

Les abonnements partent du premier de chaque mo et sont payables d'avance.

On s'abonne chez tous les libraires et aux bureaux de p

Envoi gratuit de numéros spécimens sur dem affranchie adressée à l'Administration du Journal, 25 de Lille, à Paris.

KEMMERICH

6 Diplômes d'honneur — 6 Médailles d'or

L'EXTRAIT DE VIANDE KEMMERICH dont l'emploi s'est généralisé partout doit son succès à sa qualité supérieure et à son prix modéré. **Le BOUILLON CONCENTRÉ KEMMERICH,** exclusivement préparé avec de la viande de bœuf, fournit *instantanément* **un Consommé excellent.**

EN VENTE CHEZ TOUS LES DROGUISTES ET ÉPICIERS

Agent général pour la France : P. DUBOSC, PARIS

SAINTOIN

FRÈRES

ORLÉANS, ***Maison fondée en 1760,*** **ORLÉANS**

Chocolat Saintoin

Curaçao Saintoin

POMPES BROQUE

SPÉCIALES POUR VINS ET CIDRES. *121, rue Oberkampf, Paris.* Envoi franco du

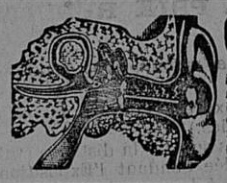

GUÉRISON DE LA SURDITÉ

Les **TYMPANS ARTIFICIELS,** brevetés, de **NICHOLSON,** guérissent ou soulagent la **Surdité,** quelle qu'en soit la cause. — *Les guérisons les plus remarquables ont été faites.* — Envoyer 25 centimes pour recevoir *franco* un livre de 80 pages, illustré, contenant les descriptions intéressantes des essais qui ont été faits pour guérir la **Surdité,** et aussi des lettres de recommandation de Docteurs, d'Avocats, d'Editeurs et autres hommes éminents qui ont été guéris par ces **TYMPANS** et les recommandent hautement. Nommez ce journal.

Adresser J. H. NICHOLSON, 4, rue Drouot, PARIS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

LOUIS BRUN

ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes et médaillons articles de pêche et de chass — grand assortiment de DR PEAUX et

Lanternes Vénitiennes

Parfumerie et vannerie cravates — jouets d'enfants articles de bureaux et d'éc liers.

Sisteron, rue Droite

Le Gérant — Vu pour la légalisation de signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON